



Programmation PLURIANNUELLE DE L'ÉNERGIE

Synthèse des observations du public

LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE pour la
CROISSANCE VERTE

Le projet de PPE a fait l'objet d'une consultation publique du 15 septembre au 15 octobre 2016 en application de l'article L. 120-1 du code de l'environnement.

La consultation publique a conduit à recueillir 5291 commentaires, dont près d'une centaine issus d'associations ou de fédérations de professionnels. Il convient de souligner qu'il n'a pas été tenu compte de certains commentaires, car ceux-ci n'étaient pas compréhensibles, portaient sur un autre objet que la PPE, faisaient état d'un mécontentement sans citer précisément l'objet de ce mécontentement, ou encore parce que, enfreignant les règles en vigueur lors d'une consultation, le commentaire contenait des invectives ou propos agressifs. La prise en compte des observations du public est décrite dans la déclaration environnementale.

Parmi l'ensemble des volets de la PPE soumis à consultation publique, une très grande majorité des commentaires reçus a porté sur le volet relatif à l'offre d'énergie (plus de 4500 commentaires). Les autres commentaires portent, par ordre décroissant, sur le volet relatif à la maîtrise de la demande d'énergie, sur le volet relatif à la sécurité d'approvisionnement et sur le volet relatif à la mobilité propre.

Par ailleurs, près de 70 commentaires reçus questionnent la consultation elle-même : ces contributeurs considèrent que les commentaires ne seront pas pris en compte et qu'il s'agit d'une consultation de pure forme. D'autres, au contraire, saluent le fait de pouvoir être associés à celle-ci et de pouvoir ainsi s'exprimer.

1) Les énergies renouvelables

Une majorité des commentaires sur les énergies renouvelables demande une accélération du rythme de leur développement, que cela soit dans le secteur électrique, pour la production de chaleur ou pour les transports, prenant parfois appui sur ce qui se fait à l'étranger, ou bien encore sur des études de prospective.

Un certain nombre de commentaires sont critiques vis-à-vis de certaines énergies renouvelables :

- caractère intermittent de l'éolien et du photovoltaïque nécessitant de prévoir des moyens thermiques pour compenser l'absence de vent ou de soleil et par conséquent générant des émissions de gaz à effet de serre ;
- risque d'augmentation des coûts de l'énergie;
- risques d'impacts environnementaux en termes de paysage, de biodiversité (continuités écologiques pour la petite hydroélectricité), d'utilisation des ressources (biomasse, métaux rares).

2) Le nucléaire

Un certain nombre de commentaires demandent un engagement plus rapide vers une réduction de la part de la production d'électricité d'origine nucléaire, avec un calendrier de fermeture de centrales.

Dans le cadre des fermetures de réacteurs, deux centrales en particulier font l'objet de commentaires :

- celle de Fessenheim, concernée par des orientations précises de la PPE ;
- celle de Cattenom, qui a fait l'objet de près de commentaires de la part de riverains, en particulier Luxembourgeois.

L'orientation de maintien de la politique de cycle fermé du combustible nucléaire et d'étude des modalités d'utilisation du MOx dans les réacteurs fait l'objet de commentaires.

D'autres commentaires expriment un soutien au maintien de la part du nucléaire dans la production d'électricité, notamment au regard du fait que c'est une énergie faiblement voire totalement décarbonée, et une opposition à la fermeture des centrales pour des raisons étrangères à la sûreté, en particulier celle de Fessenheim. Le maintien du nucléaire est présenté comme un moyen d'atteindre les objectifs de la France dans le cadre de l'Accord de Paris. Ces contributeurs considèrent que l'effort doit porter sur la réduction de la consommation des énergies fossiles.

Certains commentaires portent également sur la conversion du nucléaire au thorium, en réaction à une émission télévisée diffusée sur Arte durant la période de la consultation.

3) Les centrales thermiques à flamme

L'orientation relative à l'arrêt de la production d'électricité à partir de charbon à l'horizon 2023 fait l'objet de commentaires de la part des salariés du secteur de l'énergie ou des syndicats. Pour certains, elle ne serait pas justifiée au regard des efforts de modernisation déjà réalisés pour rendre ces centrales conformes aux exigences environnementales, ou encore au regard du poids de ces centrales dans les émissions françaises de gaz à effet de serre. Elle pourrait également générer des risques pour la sécurité d'approvisionnement. En conséquence, ils proposent une approche européenne du prix du carbone, avec un corridor de prix du CO₂. Ils proposent un effort de recherche et développement en faveur de la capture et du stockage de CO₂.

A l'inverse, des commentaires mettent en doute la nécessité, pour la sécurité d'approvisionnement en électricité de la Bretagne, du projet de la centrale à gaz de Landivisiau et demandent son retrait.

4) Le rôle des énergies fossiles dans la transition énergétique

Un certain nombre de commentaires portent sur le rôle positif du gaz dans la transition énergétique. Plusieurs raisons sont avancées : rythme de la transition énergétique, le gaz étant considéré comme une étape dans la transition énergétique ; contenu carbone limité, voire nul pour le biogaz. Ces acteurs demandent que la PPE privilégie l'intégration du gaz naturel dans les secteurs de transport, de la production et du stockage d'énergie, pour en faire un vecteur énergétique de premier ordre.

Par ailleurs, un certain nombre de commentaires expriment la satisfaction de voir que la PPE n'identifie pas l'exploration et l'exploitation des hydrocarbures comme une priorité de la politique énergétique française, mais demandent d'aller plus loin en mettant en place un moratoire sur toute exploration et exploitation sur le territoire français et dans les eaux sous juridiction française.

5) La réduction de la consommation d'énergie

La très grande majorité des commentaires portant sur cette priorité d'action reconnaissent le bien-fondé de celle-ci. Néanmoins, certains s'interrogent sur la compatibilité entre une croissance économique positive et un tel objectif de réduction de la consommation et prônent une décroissance. D'autres s'interrogent sur le caractère réaliste de l'objectif de réduction de la consommation fixé par la PPE, au regard des tendances passées et de l'idée que ce serait la crise économique qui serait à l'origine de la baisse récente de la consommation.

Enfin, quelques commentaires s'interrogent sur la dimension des moyens affectés à cette priorité. Ils souhaiteraient que les pouvoirs publics renforcent les dispositifs d'aide, par exemple dans la rénovation des bâtiments, les plates formes de rénovation énergétique. Il est également demandé un effort aux collectivités territoriales dans ce sens. La question du renforcement de l'information et des campagnes en faveur des économies d'énergie est également abordée.

6) La stratégie de développement de la mobilité propre

Des commentaires demandent plus d'efforts dans le domaine des transports. Certains commentaires portent sur le développement des véhicules électriques. Certains considèrent contradictoire de vouloir développer le véhicule électrique et dans le même temps diminuer la part de la production d'électricité d'origine nucléaire. D'autres au contraire considèrent qu'il ne faut pas développer les véhicules électriques à partir d'une électricité d'origine nucléaire.

Toujours sur le véhicule, certains prônent le développement du véhicule à hydrogène.

D'autres commentaires portant sur la mobilité propre demandent des efforts accrus en matière de report modal, notamment pour le transport de marchandises (ferroviaire) et pour le développement du vélo. Il est également demandé de favoriser le télétravail. Certains s'interrogent sur la concurrence que fait peser l'introduction des cars sur le développement du transport ferroviaire et la cohérence avec les objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Certains regrettent l'absence de mesures visant à lutter contre l'étalement urbain.

Certains commentaires portent sur la fiscalité. Il est demandé de compenser les prix bas du pétrole par un renforcement de la contribution carbone et par une taxation forte du gazole.

7) Autres thématiques abordées

Enfin, des commentaires épars ont été reçus sur :

- le rôle central de l'électricité pour décarboner l'économie ;
- le soutien au gaz de schiste ;
- la nécessité de limiter le recours aux importations de biomasse ;
- les doutes quand à la réalité du changement climatique ;
- le rôle positif joué par la pyrogazéification, technique innovante de constitution de traitement de la biomasse ou de certains déchets ;
- la contestation de la mélasse comme matière pouvant entrer dans la catégorie des biocarburants avancés ;
- la nécessité de renforcer l'ambition en matière d'obligation d'économie d'énergie dans le cadre du dispositif de certificats d'économie d'énergie ;
- le caractère insuffisant des réponses apportées aux recommandations de l'Autorité environnementale ;
- la nécessité d'encourager les pompes à chaleur géothermiques pour des raisons liées à l'indépendance énergétique ;
- la nécessité de développer davantage le solaire thermique.